

Aix-en-Provence, le 19 juin 2015



Note à l'attention des secrétaires généraux de
DASEN

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Objet : Recrutement des coordonnateurs d'ULIS collèges et lycées, personnels des 1^{er} et 2nd degrés
– Rentrée scolaire 2015/2016

Référence : Circulaire n° 2010-088 du 18/06/2010

Rectorat

Division des personnels
enseignants

Dossier suivi par
David LAZZERINI

Téléphone
04 42 91 73 65

Fax
04 42 91 70 09

Mél.
ce.dipe

@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 AIX EN PCE
Cedex 1

Veillez trouver ci-dessous la liste des postes vacants de coordonnateurs d'ULIS en collèges et lycées pour la rentrée 2015, pour lesquels les candidatures seront examinées lors de la seconde commission de recrutement, qui se tiendra début juillet 2015.

DPT	Code	Type	Introuvé ULIS	Etablissement	Ville
04	0040052K	CLG	TFC	CAMILLE REYMOND	CHATEAU-ARNOUX
13	0133510V	CLG	TSLP	UBELKA	AURIOL
	0131749F	CLG	TFC	LOUISE MICHEL	MARSEILLE
	0132312T	CLG	TFC	ANDRE MALRAUX	MARSEILLE
	0130049H	LYC	TSLP	REMPART	MARSEILLE
	0131923V	CLG	TFC	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE
84	0840014J	CLG	TFC	LE LUBERON	CADENET
	0840761W	CLG	TFA	TAVAN MONTFAVET	AVIGNON

Les personnels du 1er degré souhaitant candidater devront le faire au moyen de la fiche de candidature jointe à la présente note et utilisée pour le 2d degré (annexe 8 : «Fiche de candidature pour les postes à compétences requises»).

L'annexe 8, dûment complétée, est à retourner au rectorat, à la Division des Personnels Enseignants, Bureau de la coordination du mouvement, **avant le 26 juin 2015**, délai de rigueur.

Il est conseillé aux candidats de prendre contact avec le(s) chef(s) d'établissement concerné(s) pour connaître le projet d'établissement et celui de l'ULIS.

Je vous demande de porter à la connaissance des personnels du 1^{er} degré la liste des postes vacants, la fiche de poste ainsi que ces modalités de candidatures.

Pour le Recteur et par délégation
Le Chef de la Division des personnels Enseignants

David LAZZERINI

PJ : - Fiche de profil de poste
- Fiche de candidature

Copie : IEN ASH Conseillère technique
IEN ASH départementaux

FICHE DE PROFIL DE POSTE

Enseignant coordonnateur d'ULIS

Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Rectorat Aix-Marseille
Scolarisation des élèves
en situation de handicap

Textes de référence :

- Loi n° 2005-102 du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Articles D. 351-3 à D.351-20 du code de l'éducation précisant les modalités de mise en œuvre des parcours de formation des élèves présentant un handicap
- Circulaire n° 2010-088 du 18.06.2010 BO n°65 du 15.07.2010 relative à la scolarisation des élèves handicapés au sein du dispositif collectif d'un établissement du second degré

Public : Elèves en situation de handicap, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales, (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole), orientés par la MDPH.

Il est recommandé de prendre l'attache du chef d'établissement pour connaître le projet particulier de l'ULIS.

Objectifs visés :

L'ULIS constitue un dispositif collectif au sein duquel certains élèves en situation de handicap se voient proposer une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques et permettant la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

En lycée professionnel, elle a pour objectif de rendre accessibles aux élèves handicapés les formations qui sont dispensées dans l'établissement de rattachement ou dans le réseau des établissements du bassin concernés par le projet.

Rôle du coordonnateur :

Sous la responsabilité du chef d'établissement,

- ✓ Construire une organisation pédagogique du dispositif, adaptée aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap
- ✓ Organiser le travail des élèves en situation de handicap en fonction des indications portées sur leur projet personnalisé de scolarisation (PPS) et en lien avec l'équipe de suivi de scolarisation (ESS)
- ✓ Concevoir un projet pour l'ULIS permettant d'articuler les projets personnalisés de scolarisation au projet de l'établissement
- ✓ Proposer l'adaptation des enseignements en référence aux objectifs du socle commun
- ✓ Favoriser et coordonner la scolarisation individuelle au sein de l'établissement
- ✓ Organiser le travail de l'AVS au sein du dispositif et de l'établissement

Missions principales :

- ✓ Concevoir un enseignement adapté aux élèves en situation de handicap lors de regroupement ou dans la classe de référence
- ✓ Veiller au renseignement du livret personnel de compétences tout au long de leur parcours
- ✓ Contribuer à la construction du projet d'orientation et à l'accès aux dispositifs de droit commun pour ces élèves
- ✓ Se constituer comme personne-ressource pour l'établissement

En lycée professionnel :

- ✓ Développer, notamment, des actions destinées à construire des compétences relatives à la vie sociale et professionnelle
- ✓ Veiller à la continuité du projet de formation et d'insertion professionnelle en lien avec les différents partenaires

Activités particulières liées au poste :

- ✓ Participer aux réunions de l'équipe de suivi de scolarisation (ESS) de chaque élève handicapé
- ✓ Rédiger, sous l'autorité du chef d'établissement, un rapport d'activités s'attachant à rendre compte du projet de l'ULIS et de son impact sur la scolarité des élèves concernés

Obligations de services :

Obligation réglementaire de service du corps d'origine et HSE au titre du suivi et de la coordination des projets des élèves

Compétences spécifiques et qualités attendues liées au poste

L'enseignant coordonnateur d'ULIS est un enseignant spécialisé du premier ou second degré, titulaire du CAPA-SH ou du 2 CA-SH, dans l'option la mieux adaptée au dispositif (ou en cours de formation).

Les candidatures sont ouvertes aux professeurs des écoles du département où le poste est vacant et aux professeurs des collèges et lycées de toutes les disciplines.

- ✓ Avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire
- ✓ Savoir analyser l'impact de la situation de handicap, et plus particulièrement des troubles des fonctions cognitives sur les processus d'apprentissage
- ✓ Etre en mesure de mettre en œuvre les situations d'apprentissage et les adaptations pédagogiques en réponse à l'évaluation des besoins des élèves en situation de handicap
- ✓ Savoir travailler en équipe pluri-catégorielle, avoir une expérience du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux
- ✓ Disposer d'une bonne maîtrise de l'outil informatique

En lycée professionnel

- ✓ Avoir une connaissance des parcours de formation et de qualification professionnelle

Qualités attendues

- ✓ Bonne capacité de communication
- ✓ Disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement
- ✓ Savoir faire preuve de discrétion dans le strict respect de l'obligation de réserve professionnelle

Les enseignants qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements sont invités à prendre contact avec l'EN-ASH du département.

ANNEXE 8

FICHE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES A COMPETENCES REQUISES

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

MOUVEMENT NATIONAL A GESTION DECONCENTREE 2015

ANNEE 2015	FICHE DE CANDIDATURE	
POSTE A COMPETENCES REQUISES		
IDENTIFICATION Nom : Prénom : Né(e) le : Situation familiale : Adresse personnelle : Tel. : Courriel :	Grade : Échelon : Discipline : Note pédagogique : Note administrative : Établissement d'affectation au 01.09.2014 : Ville : Académie :	
ETUDES ET DIPLOMES (1)		
Maîtrise	Nature :	Année :
Licence		
Diplôme FLE		
Autres		
CAPES, CAPET, CAPEPS, PLP (1)	Nature : interne / externe (1) Éventuellement, option :	Année :
Autres :		Année :
EXPERIENCES PEDAGOGIQUES		
<ul style="list-style-type: none"> • Postes successivement occupés depuis l'entrée dans la carrière enseignante : • Langues étrangères : (2) - écrite <input type="checkbox"/> parlée <input type="checkbox"/> écrite <input type="checkbox"/> parlée <input type="checkbox"/> • Stages, formations complémentaires ou activités spécifiques : (complément possible sur fiche format A4) 		
VŒUX D'AFFECTION		
Rang du vœu	Nom établissement	Descriptif du poste
.....
.....
.....
MOTIVATION (complément possible sur fiche format A4) – Pour les entrants : joindre le dernier rapport d'inspection ainsi que la notice annuelle de notation administrative		
Je, soussigné(e) atteste l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et m'engage à accepter le poste proposé.		
Fait à	le	Signature
Avis du Chef d'établissement :		
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable		Date et cachet de l'établissement :
Avis des corps d'inspection : joindre un rapport circonstancié quel que soit l'avis formulé		
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable		Date et Signature :

(1) Barrer la (les) mention (s) inutile (s)

(2) Préciser AB, B, TB. Joindre toute attestation donnant crédibilité à l'assertion.

Imprimé dûment renseigné à retourner impérativement au Rectorat- DIPE- Bureau coordination du mouvement
 AVANT LE 07/04/2015